

Il n'est pas donné, en effet, à tout le monde de comprendre l'exercice de cette vertu, ni à tout le monde d'en recueillir le fruit.

L'indulgence implique cette contradiction apparente et cependant si profondément justifiée par le cœur humain, de blâmer sans mesure la faute morale dont un homme s'est rendu coupable, et en même temps de l'excuser dans sa personne, comme si elle était toute naturelle, de telle sorte que la générosité du pardon n'affaiblisse point l'horreur du vice, et que la répulsion pour le mal n'engendre pas l'antipathie envers les personnes. Cette distinction, qui paraît subtile dans la théorie, va d'elle-même dans la pratique. Elle est conforme à cette double face que nous portons en nous, malgré toute notre droiture et toute notre loyauté, suspendus comme nous le sommes entre le bien et le mal, capables presque à la même heure et au même moment, de pratiquer la vertu jusqu'à l'enthousiasme et le sacrifice jusqu'à l'héroïsme, comme aussi de nous laisser retomber dans les derniers abîmes et de transformer l'ange en bête.

L'indulgence efface quelquefois tout ce que la conscience de l'élève peut avoir à se reprocher, elle le ramène alors en quelque sorte à son innocence primitive. Il y a là quelque chose d'analogue à ce que l'Église pratique avec tant d'efficacité pour le bien des âmes dans le sacrement de Pénitence. L'absolution donnée par la main du prêtre anéantit l'essence même du mal, et rend à l'innocence du baptême le chrétien contrit et humilié. Dans l'ordre humain, l'indulgence joue un rôle absolument semblable, elle rend aux âmes, avec leur propre estime, toute leur confiance en elles-mêmes, et du même coup, supprimant la révolte au fond des cœurs, elle restitue son prestige à l'autorité, puisque le fait d'accepter le pardon constitue déjà de la part du délinquant un engagement à se mieux conduire.

Toutefois, l'indulgence demande à n'être point employée sans précautions ; elle comporte autant de dangers qu'elle est à même de rendre de services. L'autorité ne peut absolument pas en user sans être non seulement assurée de sa force, mais certaine que cette force n'est point discutée et n'est point mise

en doute, autrement ce pardon non pas seulement accordé mais offert aurait toutes les allures de la faiblesse et non plus de la miséricorde. Aux yeux de la résistance, le pouvoir semblerait prendre le parti désespéré de tolérer par le pardon ce qu'il lui est désormais impossible d'interdire par la force.

Alors l'indulgence, au lieu d'être le complément et l'achèvement des qualités morales les plus délicates dont puisse s'honorer l'autorité, suffit pour la compromettre et pour la ruiner.

Il nous reste à étudier l'autorité sous un nouvel aspect.

Elle ne doit pas être seulement patiente, douce, indulgente jusqu'à la générosité ; lorsqu'on lui résiste, ces mêmes qualités se transforment et deviennent la fermeté, l'inflexibilité, la rigueur. Les qualités de la première catégorie sont faites pour assurer la soumission, comme les qualités de la seconde espèce pour vaincre la résistance et briser la révolte.

ANTONIN RONDELET.

MÉTHODE DE STYLE

TRENTIÈME LEÇON.

Bonheur de l'enfant vertueux

O bienheureux mille fois
L'enfant que le Seigneur aime,
Qui de bonne heure entend sa voix
Et que ce Dieu daigne instruire lui-même !
De tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance,
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence...
Heureux, heureux mille fois
L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois !

J. RACINE. (1639-1699.)

CONVERSATION

1. Quel est l'auteur de ce texte ?

C'est Racine, l'un de nos plus grands poètes, né en 1639 et mort en 1699.

2. Qui appelle-t-il bienheureux ?

L'enfant que le Seigneur aime et instruit.

3. De quoi est-il orné ?

Il est orné des sa naissance de tous les dons des cieux.

4. Est-il dit qu'il ne fréquente point de mauvaises compagnies ?

Oui, dans ces paroles : " L'abord contagieux du méchant n'altère point son innocence."